



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 30 avril 1999**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :  
le 15 Avril 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 4 Mai 1999

**Foireexpo 99 - Contrat de prestations de service avec les Transports Genty  
- Convention Ville de Niort / Fonds Culturels de Biens Cubains**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,  
Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON,  
M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard  
NEBAS

***Conseillers :***

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul  
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel  
GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Annie  
COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine  
CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre  
GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, Mme Catherine REYSSAT,  
M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER

**Secrétaire de séance :** Madeleine CHAIGNEAU

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Françoise GAILLARD donne pouvoir à M. Jacques VANDIER.  
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.  
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à M. Jean-Claude ALAZARD.  
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Janine LUCAS, M. Hervé LAMPIN, Mme Marie-Cécile  
MORISOT

Monsieur Jean-Claude ALAZARD, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Cuba est l'invité d'honneur de la prochaine Foirexpo de Niort. A cette occasion des produits de l'artisanat cubain en provenance directe de Cuba seront exposés et vendus.

Il est fait appel aux Transports Genty pour assurer le transport de Paris à Niort, la procédure de dédouanement, les frais de douane.

En conséquence, il convient de passer un contrat de prestations de services avec les Transports Genty pour l'exécution de celle-ci.

Les crédits sont ouverts au budget annexe 5 1999, Chapitre 60, article 604.

La Ville de Niort qui rémunérera le prestataire se fera rembourser les frais de douanes auprès des Fonds Culturels de Biens Cubains.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le contrat de prestations de service à intervenir et la convention Ville de Niort/ Fonds Culturels de Biens Cubains
- autoriser M. Le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les contrats.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC